

FICHE 5: Évaluer une bonne pratique



Commission européenne
DG Politique régionale

Bénéfices de l'évaluation

- ♦ Facilite le développement d'un produit de communication qui illustre l'impact pratique et positif de la politique régionale européenne
- ♦ Fournit aux journalistes une source importante d'informations pouvant être utilisées dans le cadre d'articles ou de rapports, touchant ainsi un large public
- ♦ Permet la diffusion d'informations quantitatives et qualitatives auxquelles peuvent recourir les acteurs socio-économiques pour développer de nouvelles idées de projets et/ou améliorer des projets existants
- ♦ Facilite la création d'un «stock d'expériences» pouvant servir de modèles pour les autres régions de l'UE

Concept clé

Une communication efficace dépend avant tout de la qualité de l'information à transmettre, dans ce cas, une « bonne pratique»

Une bonne pratique est une intervention réussie qui repose sur un véritable processus: un objectif global, une organisation dynamique et un processus permanent de mise en œuvre

Contenu des outils d'évaluation

La méthode proposée devrait permettre l'identification et l'évaluation de bonnes pratiques ainsi que la production de descriptions détaillées pouvant servir de produits de communication.

1^e étape: identification d'une bonne pratique

L'autorité de gestion (AG) devrait rédiger un questionnaire permettant de recueillir des informations d'ordre général sur le projet à évaluer.

Une fois en possession de ces informations, l'AG devrait les transmettre à l'expert responsable de l'évaluation pour qu'il puisse procéder à une première analyse du projet.

Exemples de questions qui pourraient être incluses dans un questionnaire relatif à l'identification d'une bonne pratique:

- ♦ Titre du projet et nom de l'organisation responsable?
- ♦ Domaine d'activité?
- ♦ Territoire concerné, caractéristiques, et défis auxquels il doit faire face?
- ♦ Historique du projet (origine et évolution)?
- ♦ Description générale (objectifs, actions, organisation, bénéficiaires, partenaires, budget, période de mise en œuvre,...)?
- ♦ Résultats, impact?

Outils

- ♦ Questionnaire d'identification de bonne pratique
- ♦ Grille d'entretien
- ♦ Grille d'évaluation
- ♦ Fiche signalétique

Ces outils doivent être standardisés, ce qui facilite une approche uniforme et objective de l'évaluation et permet une plus grande comparabilité

Questionnaire (identification d'une bonne pratique)

Doit être transmis par voie électronique au gestionnaire de projet qui le remplit et le renvoie à l'AG, éventuellement accompagné de documents complémentaires afin de faciliter une étude plus approfondie du projet (p.ex. rapports d'évaluation, budgets, articles,...)

2^e étape: entretiens avec les personnes chargées de la mise en œuvre du projet

L'expert devrait se rendre sur le lieu du projet afin de mieux comprendre son fonctionnement pratique

Exemples de questions qui pourraient être posées lors d'un entretien:

- ♦ Quel est le contexte du projet?
- ♦ Quelles sont les principales sources d'inspiration des partenaires?
- ♦ Qui est à la tête du projet et quelle est l'approche adoptée?
- ♦ À combien s'élève le coût du projet et quelles sont les sources de financement?
- ♦ Comment le partenariat fonctionne-t-il?
- ♦ Quelles sont les innovations apportées par le projet?
- ♦ En quoi le projet est-il durable?
- ♦ ...

Grille d'entretien

L'objectif principal est d'obtenir les informations complémentaires nécessaires pour faciliter l'évaluation du projet

3^e étape: évaluation

Pour être considéré comme une bonne pratique, le projet doit remplir une série de critères qui composent la grille d'évaluation et aident l'expert à se forger une opinion.

Qualité

Clarté des objectifs de départ, originalité et pertinence, procédures de suivi et de contrôle,...

Efficacité

Réalisation des objectifs de départ, cohérence avec d'autres outils de développement local,...

Fonctionnement

Type d'organisme responsable de la mise en œuvre, modalités de partenariat et de travail,...

Critères spécifiques liés au domaine thématique

Environnement local, indicateurs sociaux et économiques, conditions de développement,...

Transférabilité de la bonne pratique

Degré de dépendance aux caractéristiques du territoire, nécessité d'un cadre législatif précis,...

Grille d'évaluation

- ♦ L'expert pourrait utiliser un système de notation à quatre échelons (3: excellent; 2: bon; 1: médiocre; 0: non pertinent)
- ♦ Chaque note attribuée serait pondérée par un coefficient suivant l'importance du critère

Fiche signalétique

- ♦ Doit décrire la bonne pratique en mettant tout particulièrement l'accent sur son fonctionnement pratique, ses forces, ses aspects novateurs, son impact,...
- ♦ Doit bénéficier d'une présentation visuelle attrayante (photos, graphiques,...)
- ♦ Doit être facile à lire et à comprendre pour les journalistes et le grand public
- ♦ Doit contenir suffisamment de détails pour être utile aux acteurs socio-économiques locaux

4^e étape: description d'une bonne pratique

Sur la base de l'évaluation, la «bonne pratique» permet maintenant de créer un nouveau produit de communication.

Exemples de points qui pourraient être repris dans une fiche signalétique:

- ♦ Contexte local: caractéristiques démographiques, sociales, économiques, politiques et culturelles
- ♦ Facteurs clés qui ont influé sur la décision de lancer le projet
- ♦ Le projet lui-même: description des objectifs, méthodologie, bénéficiaires et mise en œuvre
- ♦ Budget (lancement, sources,...)
- ♦ Organisation et partenariat (rôles, compétences, contributions financières,...)
- ♦ Impact qualitatif et quantitatif
- ♦ Aspects novateurs
- ♦ Conditions sociales, économiques, démographiques, culturelles, politiques, législatives et techniques de la transférabilité
- ♦ Coordonnées utiles,...